REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

SEIZIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SDG 16)

PANEL 2 :

« LE CAS ECONOMIQUE DE L'INVESTISSEMENT DANS DES SOCIETES PACIFIQUES, JUSTES ET INCLUSIVES »

INTERVENTION DE

MADAME ANNE DESIREE OULOTO
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

New York, le 12 mai 2025

A vérifier au prononcé

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les experts,

Distingués invités,

Chers participants,

C'est pour moi un insigne honneur de me retrouver face à cette auguste assemblée, en ce lieu de mémoire et d'histoire, à une occasion dont le contexte nous projette dans le futur de l'humanité.

Je voudrais, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Alassane OUATTARA, vous exprimer la gratitude du Gouvernement ivoirien pour l'aimable invitation qui lui a été adressée, raison de ma présence de ce jour.

En septembre 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté les Objectifs du Développement Durable. A l'unanimité, les Etats-membres marquèrent leur adhésion à un nouveau pacte ambitieux de développement pour une transformation de notre monde, synonyme d'un engagement et d'une volonté résolue des citoyens du monde entier d'améliorer l'avenir de la planète.

En Côte d'Ivoire, la transition des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) aux ODD (Objectifs du Développement Durable) a été un processus actif, avec un engagement et un leadership du Gouvernement, réaffirmés en faveur des ODD à travers les différents Plans Nationaux de Développement. Notre pays est, pour ainsi dire, tourné vers une promotion des ODD dans les plans de mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels et locaux.

En effet, depuis 2011, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, la Côte d'Ivoire a engagé de profondes réformes structurelles pour restaurer la paix, reconstruire ses institutions et promouvoir un développement harmonieux.

Dans sa démarche de croissance inclusive, qui profite à toutes les couches de la société, avec un regard porté sur les générations qui nous succèderont, le Gouvernement ivoirien a consenti des efforts considérables, afin d'opérer un équilibre vertueux entre ses ambitions actuelles de développement économique et social et les exigences de développement durable.

Ces efforts ont permis à notre pays de renouer avec une croissance économique soutenue, en grande partie grâce à la stabilité retrouvée, au renforcement de la gouvernance, et à une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques. L'amélioration de l'accès à la justice, le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, la dématérialisation des procédures dans l'administration et la promotion de l'égalité entre les sexes sont autant d'initiatives qui illustrent notre engagement résolu pour la réalisation de l'ODD 16.

Quoique chacun des 17 objectifs recèle des obligations singulières pour l'humanité, l'objectif 16 sur lequel je suis appelée à me prononcer concentre tout un symbole pour la Côte d'Ivoire, en raison des décennies de crises militaro-politiques, qui ont ébranlé les fondements de notre vivre ensemble et la résilience de nos Institutions.

Je me réjouis donc de cette opportunité qui m'est donnée de me prononcer sur les trois piliers de l'ODD 16 : la paix, la justice et des institutions efficaces.

Par la même occasion, je voudrais saluer la pertinence de ce panel, qui met en lumière ce lien étroit entre paix, justice, institutions inclusives et développement durable. Ces piliers qui visent à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, à garantir l'accès à la justice pour tous et à renforcer la gouvernance à tous les niveaux. Car, nous pouvons l'affirmer après la longue période de troubles que nous avons connu dans notre pays, il ne peut y avoir de progrès économique durable ni de société prospère sans stabilité, sans confiance dans les institutions, sans inclusion ni équité.

Sur ces points, le ferme engagement de la Côte d'Ivoire est perceptible sur de nombreux aspects. Toutefois, il nous reste du chemin à parcourir.

Nous sommes honorées de prendre part à cette tribune. Oui, nous sommes ici pour apprendre les uns des autres, partager des expériences concrètes et identifier ensemble des points d'entrée pour renforcer l'impact de nos politiques.

Pour la Côte d'Ivoire, le pari de la paix, de la justice et de l'inclusion n'est pas un choix, c'est une nécessité pour garantir un avenir prospère et durable à toutes les Ivoiriennes et à tous les Ivoiriens.